

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT TROIS

Le 16 Février à 19h30

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 09 février 2023

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M. GODINOT Alain, M CRUZILLE Michel, M FAYOLLE Jean, Mme BOURNEZ Christine, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, Mme PEYRARD Emilie, M DESBENOIT Bernard, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, M DESCASSE Guillaume, M AUBRET Alain, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 40

Excusés : Mme GASDON Christine (remplacée par M CRUZILLE Michel), M MEUNIER Gérard, Mme URBAIN Sandrine, M VIODRIN Jérôme (remplacé par Mme Emilie PEYRARD), M LE PAGE Clément (remplacé M DESBENOIT Bernard), Mme CALLSEN Marie-Christine, M PALLUET Dominique, Mme LARDET Anne Sophie.

Pouvoirs : M MEUNIER Gérard à M FAYOLLE Jean, Mme URBAIN Sandrine à M HERTZOG Etienne, Mme CALLSEN Marie-Christine à M CHENAUD Fabrice, M PALLUET Dominique à Mme DUGELET Isabelle,

Election d'un secrétaire de séance : M MATRAY Jean Luc (Belmont de la Loire)

N°2023/N°010

OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

Monsieur le Président informe le conseil du caractère obligatoire et annuel d'un débat d'orientation budgétaire. Le débat d'orientation budgétaire s'inscrit dans la logique du droit à l'information et au renforcement de la démocratie territoriale prévus par la loi du 06 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République (modifiée par la loi de programmation des finances publiques (LPFP) n° 2018-32 du 22 janvier 2018). Le débat d'orientation budgétaire permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations qui préfigurent les priorités du budget primitif et d'être informée de la situation financière de la collectivité. Il permet aussi à l'assemblée délibérante de s'exprimer sur la stratégie financière.

Différents éléments financiers ont été transmis à chaque conseiller communautaire le 9 février 2023 au moyen d'un rapport d'orientations budgétaires.

M. le Président, M. Pascal DUBUIS, Vice-Président en charge des ressources humaines, de la transversalité et de la cohérence budgétaire et Mme Camille POURROY, Directrice Générale, présentent les éléments du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2023.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Valide le rapport d'orientation budgétaire 2023 tel que présenté,
- Prend acte du débat d'orientation budgétaire 2023 qui servira de base à l'élaboration des différents budgets primitifs (rapport ci-joint).

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Belmont de la Loire
M Jean Luc MATRAY

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20230216-N2023-010-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/02/2023